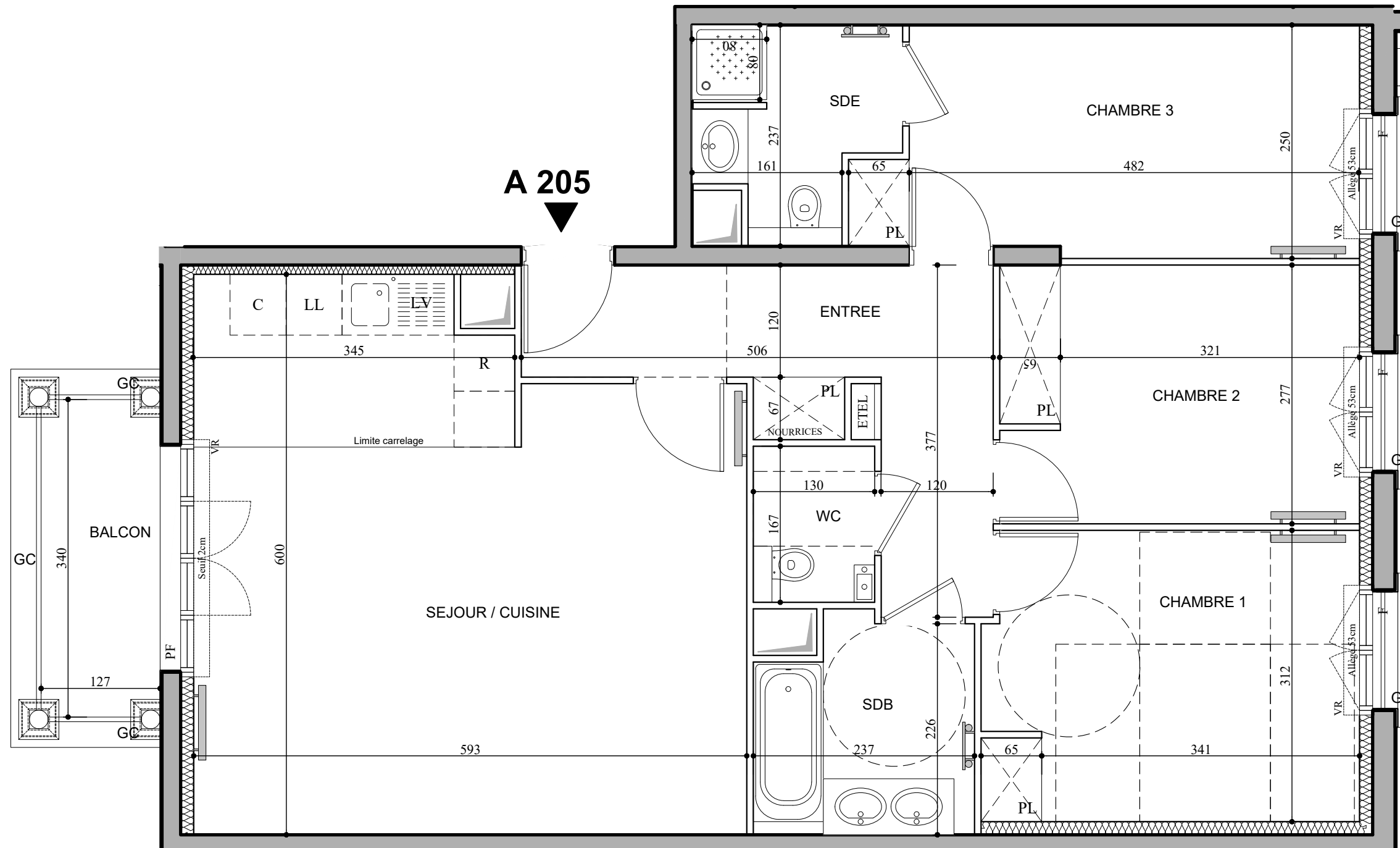


HALL A
APPARTEMENT DE 4 PIECES
A205 au 2ème étage

ENTREE	9,81 m ²
SEJOUR / CUISINE	32,18 m ²
CHAMBRE 1	12,40 m ²
CHAMBRE 2	10,64 m ²
CHAMBRE 3	12,46 m ²
SALLE DE BAINS	5,14 m ²
SALLE D'EAU	4,24 m ²
WC	2,17 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	89,04 m²
BALCON	4,29 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	93,33 m²

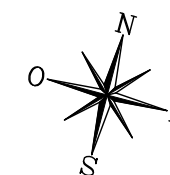


Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF	PMR
----------	-----

LEGENDE

Applique extérieure	R Réfrigérateur
Volet roulant	LV Lave-Vaisselle
Garde-corps	LL Lave-Linge
Soffite / faux-plafond	C Cuisson
Placard	Espace technique électrique du logement
Retombée de poutre	



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.